

greenROAD® est un revêtement perméable qui doit ses qualités à la combinaison d'un mélange de pierre et d'un liant végétal primaire.

Le mélange de pierre est sélectionné avec précision en faisant particulièrement attention à la dureté, à la répartition des granulés et à l'absorption de l'humidité.

Mais, pour profiter durablement de ce matériau unique, il est nécessaire de suivre certaines directives, notamment au niveau de sa construction, son entretien et son utilisation.

Avant et pendant la construction:

- Une alternance entre des périodes sèches et humides est essentielle pour la durée de vie, la maintenabilité et la qualité de greenROAD®.

Si le matériau reste tout le temps humide à certains endroits, il peut, au fil du temps, perdre certaines ou l'ensemble de ses propriétés. D'un autre côté, si le matériau n'entre jamais en contact avec l'eau, il peut perdre ses propriétés d'autoréparation. Pour les raisons évoquées ci-dessus, il faut éviter d'appliquer un revêtement perméable aux endroits suivants:

le long d'un mur, sous un rebord, sous les porches, dans les principales zones d'ombre, dans une zone marécageuse...

- greenROAD® est – habituellement – construit entre mi-avril et mi-septembre.

En dehors de cette période, il fait trop froid et trop humide pour le durcissement initial et donc pour un résultat final satisfaisant.

- La construction d'une bonne fondation drainante et la finition à plat des couches sous-jacentes sont essentielles. Vous pouvez vous baser sur notre fiche de construction standard.

Informez-vous également auprès d'un employé de Green Road sur l'épaisseur de la fondation, les finitions des bords et les exigences de drainage.

- Nous conseillons de toujours réaliser un revêtement perméable en pente ou bombé.

L'eau stagnante est en effet néfaste à tous les revêtements.

- Lors de l'installation manuelle, il faut éviter de ratisser. Cela peut entraîner une perte d'homogénéité du mélange. Nous recommandons de répandre le matériau avec une pelle, puis de niveler avec une latte.

Après compactage, on obtient une surface égale et lisse.

- Un premier compactage de la couche de fondation et de la couche intermédiaire de lave, posée sur la fondation, est nécessaire. Après l'application de la couche supérieure, on procède au deuxième compactage. Il sera réalisé de préférence avec un rouleau compresseur de 1.5 à 2.5 tonnes, 1x en statique, 1x en dynamique et 2x en statique. Là où le rouleau ne peut passer, on peut utiliser une plaque vibrante de forte capacité. Les plaques vibrantes légères doivent être évitées, car plus le compactage est dense, meilleur sera le résultat.
- Etant donné que la couleur de greenROAD® est déterminée de manière naturelle (pas d'ajout de pigments), il peut y avoir de légères différences de couleur en fonction de ce que la carrière fournit.

Provisions supplémentaires:

- En cas de circonstances météorologiques extrêmement chaudes (+25°C), il est conseillé de brumiser le revêtement perméable pendant et après la construction. Ainsi on évite que la couche supérieure ne s'assèche trop avant que le liant ne s'active pendant le compactage.
- Lors de sa construction, le matériau greenROAD® doit rester propre. Evitez que des feuilles, de la terre ou d'autres impuretés organiques se mélangent à ce matériau de revêtement perméable. Celles-ci doivent être complètement enlevées avant la construction d'aussi bien la couche de lave que la couche supérieure.
- Pendant le séchage initial du matériau greenROAD®, on ne peut laisser se reposer aucune charge sur le revêtement perméable. Il vaut donc mieux jalonner ces zones pour garder à l'écart d'éventuels utilisateurs.
- Pour assurer une construction rapide, nous demandons une zone de déchargement pour le matériel, accessible pour une semi-remorque et dans les environs immédiats de la zone de construction (< 300m). Si impossible, il faut nous en avvertir à l'avance.

L'entretien:

greenROAD® permet de gérer facilement les mauvaises herbes car, de part sa composition et sa mise en œuvre, il empêche fortement la croissance de ces dernières. Le développement de mauvaises herbes peut être évité, en outre, en limitant les facteurs de pollution dans le voisinage immédiat du revêtement perméable. Quelques exemples de sites soumis à une telle pollution sont:

autour des poubelles, juste à côté de champs horticoles ou agricoles, juste à côté d'accotements plus hauts, juste à côté d'une route très fréquentée...

Une barrière physique ou une certaine distance entre les deux peut souvent être une solution durable.

Si ceci n'est pas possible, il sera nécessaire d'entretenir.

La régularité de celui-ci dépend de l'intensité de la pollution et de l'utilisation du chemin.

Une utilisation intensive du revêtement diminue la fréquence des entretiens.

Un souffleur de feuilles peut également être utilisé de manière préventive afin d'éliminer régulièrement les impuretés. Les mauvaises herbes peuvent être retirées manuellement ou mécaniquement.

La combustion est strictement interdite, car elle détruit le liant. Les appareils utilisant de l'eau surchauffée ou de la vapeur sont autorisés. Pour l'entretien des zones plus grandes et/ou lors de pollution plus importante, vous pouvez demander conseil à l'un de nos employés.

Remarque: Les espèces de mauvaises herbes les plus répandues en Belgique préfèrent un sol ayant une acidité basse. Ceux-ci ne s'intégreront pas facilement dans la surface greenROAD®.

Néanmoins, les espèces végétales moins courants qui préfèrent une surface alcaline, se développeront plus facilement sur notre durcissement, vu la tenue de la valeur PH élevée du matériel.

L'utilisation:

greenROAD® a été conçu pour être – même après de longues périodes humides – accessible en toute sécurité, propre et sans trous. Ce revêtement perméable est principalement destiné aux usagers de la route les plus faibles comme les piétons, les cyclistes et les personnes en fauteuils roulants.

Avec une fondation et une finition adaptées, les véhicules motorisés et les véhicules d'urgence peuvent également utiliser ce revêtement perméable.

Cependant, greenROAD® est moins recommandé ou ne convient pas pour les applications suivantes:

- Les voies d'accès et de sortie d'un parking.
- Les endroits où des voitures tournent fréquemment (torsion).
- Les endroits où des véhicules circulant à chenilles et/ou avec des pneus à gros crampons.
- Des endroits où poussent surtout des espèces d'herbes qui préfèrent un sol alcalin.
- Les sentiers équestres.
- Les zones inondables.

Grâce au liant du matériau, une pente en greenROAD® peut atteindre jusqu'à 7 à 8 %.

Si l'on fait une rampe longue et continue (à partir de 4 m), il faut prévoir des installations qui arrêtent l'écoulement des eaux de pluie.

Avec une application et un usage corrects du revêtement perméable greenROAD®, la durée de vie est d'au moins 15 ans.

greenROAD® – avec ses propriétés d'auto-réparation et sa capacité à empêcher la croissance des mauvaises herbes – nécessite peu ou pas d'entretien durant toute cette période.

Pour plus d'infos et de conseils, vous pouvez prendre contact avec:

Veerle Ryde - veerle.ryde@greenroad.be - 0479 206 766